

# PROCÈS-VERBAL

## DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance ordinaire du 13 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

Le treize mars à 20h00, le Conseil Municipal de Ludes étant assemblé en séance, après convocation légale en date du 07 mars 2023, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Pierre JOREZ, Maire.

Etaient présents : M. Alain TOCUT, Mme Fanny CORNEILLE-SAYER, Mme Claire GARDIEN, M. Charles RAJAONA-ANDRIANASOLO, M. Vincent BÉRÈCHE, M. Dominique BLONDEL, M. Michel QUENARDEL, M. Laurent CORBLIN, Mme Pascale DELABRUYÈRE, Mme Angélique FAYOLA, Mme Fabienne DUMANGIN, M. David STYKA, Mme Magali BIDEAULT

Absente : Mme Laly BOUZALFANE

Secrétaire de séance : Mme Magali BIDEAULT

Quorum : est atteint

### **ORDRE DU JOUR :**

- Approbation de la séance du 30 janvier 2023
- Participation financière définitive pour le voyage scolaire 2023 à destination de l'Ile d'Oléron (Classes de CE2, CM1 et CM2)
- Extension de l'éclairage public à l'angle des rues de Romont et de Mailly

#### Informations diverses :

Préparation de la cérémonie commémorant le centenaire du Monument aux Morts

Le procès-verbal de la séance du 30 janvier 2023 est approuvé à l'unanimité et signé par le Maire et la secrétaire de séance.

### **DÉLIBÉRATIONS :**

#### **N° 2023/04 : Participation financière définitive pour le voyage scolaire 2023 à destination de l'Ile d'Oléron (Classes de CE2, CM1 et CM2)**

- DÉCIDE D'OCTROYER une participation financière de 4 000.00 € pour le voyage scolaire à destination de DOLUS D'OLÉRON du 03 au 07 juillet 2023 (25 élèves de Ludes X 160 €) et de DE VERSER la subvention sur le compte de l'association LM L'Ecole.

Adoptée à 14 voix Pour

#### **N° 2023/05 : Extension de l'éclairage public à l'angle des rues de Romont et de Mailly**

- APPROUVE cette demande d'extension car il existait déjà à cet endroit avant les travaux de réfection de la rue de Mailly un lampadaire qui apportait un éclairage utile à ce croisement de rues.

- AUTORISE le Maire d'effectuer les démarches auprès du SIEM pour la faisabilité de ce projet.

Adoptée à 14 voix Pour

**INFORMATIONS DIVERSES :**

- Lecture du courrier de M. Thibault LALLEMENT et de Mme Elodie MARCHIENNES faisant part de leur souhait d'acheter la sente piétonne longeant leur propriété pour stationner leurs véhicules. Cette requête a été refusée à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.
- Une seule personne à ce jour s'est portée candidate et a donc été retenue pour le poste d'adjoint technique afin de seconder de mai à fin septembre 2023, l'employé communal.
- Le gerbeur électrique à levée initiale a été livré. Sa manipulation a nécessité une formation CACES de 2 jours pour M. Quentin BOUVIER.
- Des raks à palettes pour un montant de 1 066.40 €TTC seront installés à l'atelier municipal par des conseillers un samedi matin pour réduire les coûts de la commande.
- Au vue du devis de réparation, la commune a investi dans une nouvelle autolaveuse pour la salle des fêtes pour un montant de 3 180.00 € TTC. Celle-ci a été réceptionnée également.
- Une réunion avec le SIEM aura lieu le mercredi 29 mars 2023 à 8h00 à la mairie pour le projet d'installation de vidéoprotection sur la commune.
- L'entreprise SCEE a terminé ses travaux d'effacement de réseaux électriques dans les rues du Réservoir, de la Liberté, Dérodé et Pasteur. Ensuite, l'entreprise GOREZ va intervenir pour les travaux de réfection de voirie courant avril et ce pendant 2 mois.
- Afin de célébrer le centenaire du Monument aux Morts, une présentation de la trame de cette commémoration est projetée exposant les différents points à organiser.  
L'association « Le Poilu de la Marne » a été contactée pour commémorer cet évènement.  
Il a été décidé d'accueillir les poilus pendant 2 jours soit les 14 et 15 juillet 2023. Le représentant de cette association se propose de venir expliquer le déroulé de leurs prestations.
- Il est procédé à la photographie des conseillers municipaux.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 21h15.

Mme Magali BIDEAULT  
Secrétaire de séance

M. Jean-Pierre JOREZ  
Maire